

La Cité

Mars 2020 // VOL. 3 // N° 1

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

SAINT-JÉRÔME PLANCHE
SUR SON PROJET DE
QUARTIER DES SPORTS!

PAGE 3




Ville de
SAINT-JÉRÔME



La santé au cœur de nos actions

Saint-Jérôme amorce un virage santé en misant sur les facteurs déterminants sur lesquels elle peut agir, soit la santé des gens, la santé du territoire et la santé économique.

Le secteur situé autour de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme est en pleine effervescence. La Ville a pour ambition d'exploiter ses atouts et d'affirmer son leadership par la planification du Pôle régional de la santé. À quelques kilomètres de là, le Quartier des sports prend vie. Avec ce site accessible à tous, notre objectif est de valoriser un mode de vie physiquement actif et de favoriser une synergie positive entre les partenaires.

Pour freiner l'étalement urbain, Saint-Jérôme souhaite offrir une alternative à l'usage de l'automobile, en rapatriant la gouvernance du transport collectif local et en visant la gratuité pour les usagers. Elle porte une attention soutenue à l'aménagement de son territoire, en misant sur la densification dans une perspective de développement durable et de lutte aux changements climatiques.

Par ailleurs, en 2020, le Bureau de développement économique (BDE) entamera son mandat, qui consiste à générer des investissements pour l'ensemble de notre communauté et d'accompagner les investisseurs. En stimulant la richesse collective sur le territoire, le BDE favorisera le maintien et la création d'emplois de qualité à Saint-Jérôme.

Stéphane Maher
Maire de Saint-Jérôme

Bonification du Fonds de soutien communautaire

Afin de répondre aux besoins croissants en matière de développement social et de mieux soutenir les organismes qui effectuent un travail colossal sur le territoire, Saint-Jérôme bonifie son Fonds de soutien communautaire. Celui-ci augmentera de 50 000 \$ en 2020 et de 25 000 \$ pour les trois années suivantes, pour atteindre 250 000\$. Si Saint-Jérôme se démarque en tant que ville où il fait bon vivre, c'est notamment grâce à l'engagement du milieu communautaire.

Inauguration de l'hôtel de ville

Le nouvel hôtel de ville a été inauguré officiellement le 16 janvier dernier. Sur le thème « Un passé glorieux, un avenir brillant », cette inauguration s'est déroulée dans la salle du conseil municipal où des caméras seront prochainement installées pour permettre une webdiffusion de qualité des séances du conseil. Rappelons que l'acquisition du bâtiment situé au 300, rue Parent permettra à la Ville de réaliser des économies d'environ 15 millions de dollars sur une période de 20 ans.



Le Quartier des sports prend forme!

Dans le cadre de son plan stratégique *Destination 2020*, Saint-Jérôme s'est dotée de 20 chantiers, dont celui de rendre accessibles des infrastructures sportives de qualité et d'inciter la population à se donner un mode de vie actif. C'est ainsi qu'elle a aménagé le Quartier des sports, à l'instar d'autres villes qui suivent cette tendance d'intégrer des environnements sportifs à leur territoire.

Situé autour de l'École polyvalente Saint-Jérôme, de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord et du parc-nature du lac Jérôme, le Quartier des sports permettra de positionner Saint-Jérôme comme leader régional en matière de développement sportif et de créer une synergie entre les associations sportives. Ce secteur en pleine expansion attire de nombreux sportifs et amateurs qui viennent y pratiquer leurs activités préférées. Dès l'été prochain, il y aura du nouveau à surveiller!

Parc de planche à roulettes

Un parc de planche à roulettes d'envergure régionale sera aménagé près du parc Multisports. Plusieurs modules seront installés sur une surface de béton de 2 700 m², au grand bonheur des jeunes et moins jeunes qui souhaiteront s'adonner à la planche à roulettes ou au vélocross (BMX).

Parc-nature du lac Jérôme

Au cours de l'été, des travaux seront réalisés au parc-nature du lac Jérôme, tels que le prolongement de sentiers (2,5 km de plus) ainsi que l'ajout de mobilier et de signalisation. Des cartes seront notamment installées pour que vous puissiez mieux vous orienter dans les sentiers.

Complexe sportif

Par ailleurs, la Ville réalisera un projet de complexe sportif multifonctionnel afin, notamment, de répondre aux besoins de ses citoyens, de ses organismes et de ses institutions. Les travaux devraient se dérouler de 2020 à 2022. En 2018, le gouvernement du Québec a annoncé une aide financière de 7,5 millions de dollars pour ce projet.

Nouvelle image

Le Quartier des sports affichera de nouvelles couleurs. Des bannières colorées seront notamment installées pour baliser et dynamiser le quartier. Pour ses visuels, la Ville a fait appel à de véritables sportifs jérômiens. Restez à l'affût, car vous pourriez reconnaître vos amis et voisins!



Un budget centré sur les priorités

Le budget 2020 de la Ville de Saint-Jérôme prévoit des dépenses de 148 millions de dollars, notamment pour les parcs et espaces verts ainsi que pour les infrastructures routières. Près de la moitié des propriétaires d'immeubles résidentiels obtiennent une diminution moyenne de 88 \$ de leur compte de taxes.

En tenant compte des valeurs au dépôt du nouveau rôle d'évaluation, les propriétaires de 1 à 5 logements composent avec une hausse moyenne de 1,6 % par rapport à 2019, soit un taux légèrement en dessous de l'inflation.

Taxes foncières générales en 2020 (taux pour 100 \$ d'évaluation)

Immeubles non résidentiels	2,4700
Immeubles industriels	2,6940
Immeubles résiduels (résidentiels et autres)	0,6310
Immeubles – six logements et plus	0,6310

Autres tarifications (par logement)

Eau	160 \$
Traitement des eaux usées	87 \$
Matières résiduelles	145 \$
Vidange des fosses septiques (par fosse)	77 \$

Par ailleurs, la nouvelle mouture budgétaire prévoit une somme de 750 000 \$ pour le développement économique de Saint-Jérôme, lequel sera assumé par le nouveau Bureau de développement économique. Un budget supplémentaire de 720 000 \$ est octroyé pour l'entretien et la réparation du réseau routier, signe que ceux-ci sont une priorité pour l'administration.

Pérennisation du BIPA

Le budget vient pérenniser le Bureau de l'intégrité professionnelle et administrative (BIPA), en garantissant un montant annuel de près d'un million de dollars pour lui permettre de réaliser son mandat.

Depuis sa création, le BIPA a démontré toute sa raison d'être. En plus d'assurer la surveillance de l'octroi et de la gestion de tous les contrats publics de la Ville et de faire des recommandations au conseil municipal pour récupérer des sommes injustement payées à la suite de fraudes, le BIPA participe à des activités de prévention et de sensibilisation afin de renforcer la vigilance des employés et de la population quant aux actes et aux pratiques intolérables.

Abolition du tarif de 95 \$ pour la police non subventionnée

Bien que Saint-Jérôme ait introduit, en 2019, un tarif spécial pour la police afin de faire face à l'iniquité qui persiste dans le financement des corps policiers municipaux, elle a choisi de ne pas le reconduire cette année. La Ville poursuivra néanmoins ses démarches jusqu'à la mise en place d'une solution durable.

Où va votre argent?

Administration générale	19 626 100 \$
Sécurité publique	34 707 300 \$
Transport	24 484 100 \$
Hygiène du milieu	16 868 900 \$
Santé et bien-être	733 400 \$
Aménagement, urbanisme et développement	4 720 200 \$
Loisirs et culture	18 356 900 \$
Frais de financement	8 063 800 \$
Remboursement du capital	17 734 700 \$
Autres affectations	2 922 000 \$
	148 217 400 \$

Vous pouvez consulter le budget complet à vsj.ca.

Rappel concernant le paiement du compte de taxes 2020

À l'instar de l'an dernier, vous pouvez payer votre compte de taxes municipales en six versements.

Échéances

- 16 mars
- 10 août
- 4 mai
- 28 septembre
- 22 juin
- 16 novembre

Modalités de paiement

- Par Internet (dans la section Paiement de facture du site Web de votre institution financière)
- À votre institution financière
- Par la poste (en envoyant six chèques postdatés)
- À la Centrale du citoyen
(située au 10, rue Saint-Joseph, bureau 103)

Notez que les paiements par carte de crédit ne sont pas acceptés.

2020 : une année de grands chantiers

Saint-Jérôme investira 20,6 millions de dollars cette année afin de moderniser ses réseaux routiers et ses infrastructures d'aqueduc et d'égouts, ce qui représente une hausse de plus de 100 % comparativement à 2019.

Une vingtaine de chantiers seront mis en branle au cours du printemps. La Ville procédera notamment à la reconstruction complète de la rue Saint-Georges, entre les rues De Martigny Est et du Palais. Hautement nécessaires, les travaux viseront à remplacer le réseau d'aqueduc et d'égouts vieux de 70 ans, à assurer la fluidité du transit piétonnier ainsi qu'à améliorer la qualité de vie des commerçants et des résidents du secteur. Ces travaux devraient se dérouler de la fin avril à décembre 2020.

Pour tout savoir sur les chantiers, surveillez le site Web vsj.ca.



Un cinquième bâtiment patrimonial illuminé

Dans le cadre de son ambitieux plan lumière qui vise à renforcer l'attractivité du Quartier des arts et du savoir, la Ville a procédé à l'illumination de la cathédrale, en partenariat avec le diocèse de Saint-Jérôme.

Il s'agit du cinquième bâtiment symbolique à être illuminé, après la Vieille-Gare, la tour de l'horloge, la cour municipale et la Maison de la culture Claude-Henri-Grignon. Leur illumination met en valeur les éléments marquants de leur architecture, en plus de doter Saint-Jérôme d'une signature nocturne qui célèbre à la fois l'histoire et la modernité.

Dans les prochaines années, d'autres lieux seront illuminés, notamment les suivants (en 2020) :

- Hôtel de ville
- Place de la Gare
- Place des Festivités
- Amphithéâtre Rolland



Opérations de nettoyage

Les opérations de nettoyage des rues, des trottoirs et des parcs seront amorcées dès que les conditions seront favorables. Pour faciliter le nettoyage, évitez de placer vos bacs roulants dans la rue et stationnez votre véhicule dans votre entrée, si possible.

Lors de la fonte des neiges, la Ville doit mener plusieurs opérations afin de ramasser les excréments canins laissés dans les parcs. Elle rappelle aux propriétaires de chiens qu'ils ont la responsabilité de nettoyer immédiatement la propriété privée ou publique salie par les excréments de leurs animaux.

Nids-de-poule

Saint-Jérôme déploie des équipes pour colmater les nids-de-poule, et ce, à l'année. Pour être durables, les réparations doivent être réalisées dans des conditions optimales (température suffisamment haute, chaussée relativement sèche, etc.).

Pour signaler la présence d'un nid-de-poule (en particulier s'il nécessite une intervention rapide), vous pouvez soumettre une requête en ligne, à vsj.ca.

Dommmages causés par les opérations de déneigement

Vous avez subi des dommages matériels en lien avec le déneigement et vous estimez que la Ville en est responsable? Vous pourriez faire une réclamation. Pour des dommages aux pelouses, aux bordures ou aux boîtes aux lettres, la Ville accepte les requêtes jusqu'au 1^{er} mai. Pour tout autre dommage (clôtures, cèdres, plates-bandes, pavé uni, murets ou asphalte), vous devez déposer une réclamation à la Ville dans les 15 jours suivant l'incident, comme le stipule la loi.

Vous pouvez effectuer une réclamation en ligne, à vsj.ca/reclamations.

Information : Centrale du citoyen, 450 569-5000

Fosses septiques

Les vidanges des fosses septiques pour le secteur 2 se dérouleront du 15 mai au 15 novembre. Confiées à un entrepreneur privé, elles seront réalisées sous la supervision de la Ville. Vous serez avisé par la poste 21 jours avant la vidange de votre fosse.

Information (et carte des secteurs) : vsj.ca



Marché public

Le marché public ouvrira le 7 avril. Vous pourrez notamment vous y procurer des fruits et des légumes frais, des plantes, des fines herbes, des produits de l'étable, des pains et des pâtisseries.

Heures d'ouverture

(sous réserve des conditions météorologiques)

Mardi, de 6 h à 17 h

Vendredi, de 6 h à 21 h

Samedi, de 6 h à 16 h

Emplacement

Rues Parent et Melançon, à deux pas de la place de la Gare

Abris d'auto temporaires

Les abris d'auto temporaires sont autorisés sur le territoire jusqu'au deuxième dimanche d'avril. Comme chaque année, la Ville compte sur votre collaboration pour respecter la réglementation.

Stationnement de nuit

Du 2 avril au 14 novembre, le stationnement dans les rues est permis la nuit. Il est toutefois important de ne pas nuire au passage des véhicules d'urgence.

Permis ou certificat d'autorisation

Vous souhaitez installer une piscine ou abattre un arbre malade sur votre propriété? Avant d'entreprendre tous types de travaux, vérifiez auprès de la Ville s'ils nécessitent l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation. Pour en savoir davantage, consultez le site Web vsj.ca (section Règlements municipaux) ou communiquez avec la Centrale du citoyen au 450 569-5000.





Distribution gratuite de compost

Pour vous remercier de votre participation à la collecte des matières organiques, Saint-Jérôme vous invite à vous procurer gratuitement du compost provenant de cette collecte. La distribution aura lieu les 16 et 23 mai, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, au dépôt municipal (situé à l'intersection des rues Filion et Joseph-Fortier), jusqu'à épuisement des quantités. Notez qu'une preuve de résidence sera exigée.

Lors de la distribution, vous devrez apporter votre pelle et vos contenants (100 litres maximum). Le compost pourra aussi être déposé dans votre remorque. Vous pourrez ensuite l'utiliser pour enrichir la terre de vos plates-bandes et de vos potagers!

Nouveau service offert à l'écocentre

Dès sa réouverture prévue le 19 avril, l'écocentre de Saint-Jérôme (301, boulevard Lajeunesse Ouest) offrira un nouveau service de dépôt de débris de construction, de rénovation et de démolition, et ce, durant les heures d'ouverture habituelles (soit tous les jours, de 9 h à 16 h 30).

Seuls les débris suivants seront acceptés : bardeaux, bois, carton, gypse et métal. Afin de faciliter leur dépôt à l'écocentre et d'éviter toute contamination, vous devrez les trier à la source.

Un volume annuel de 2 m³ par adresse municipale est permis sans frais. Ce volume pourra être réparti en plusieurs visites (minimum de 0,5 m³ et maximum de 2 m³ par visite). Une fois le volume maximal atteint, vous devrez payer pour le service de dépôt, selon la grille tarifaire en vigueur (qui varie de 20 \$ à 80 \$).

Pour profiter du service, vous devrez présenter une preuve de résidence, soit un permis de conduire, un compte de taxes municipales ou une facture d'Hydro-Québec.

Information : ecocentresrdn.org



ET SI C'ÉTAIT VOUS?

EMPLOI SAISONNIER (DE JUIN À AOÛT 2020)

PATROUILLEUR POUR LA BRIGADE ENVIRONNEMENTALE

Le patrouilleur mène des activités de sensibilisation, d'information et d'éducation en matière d'environnement, en plus de répondre aux questions des citoyens.

Vous recherchez un environnement stimulant?
Nous avons des possibilités!

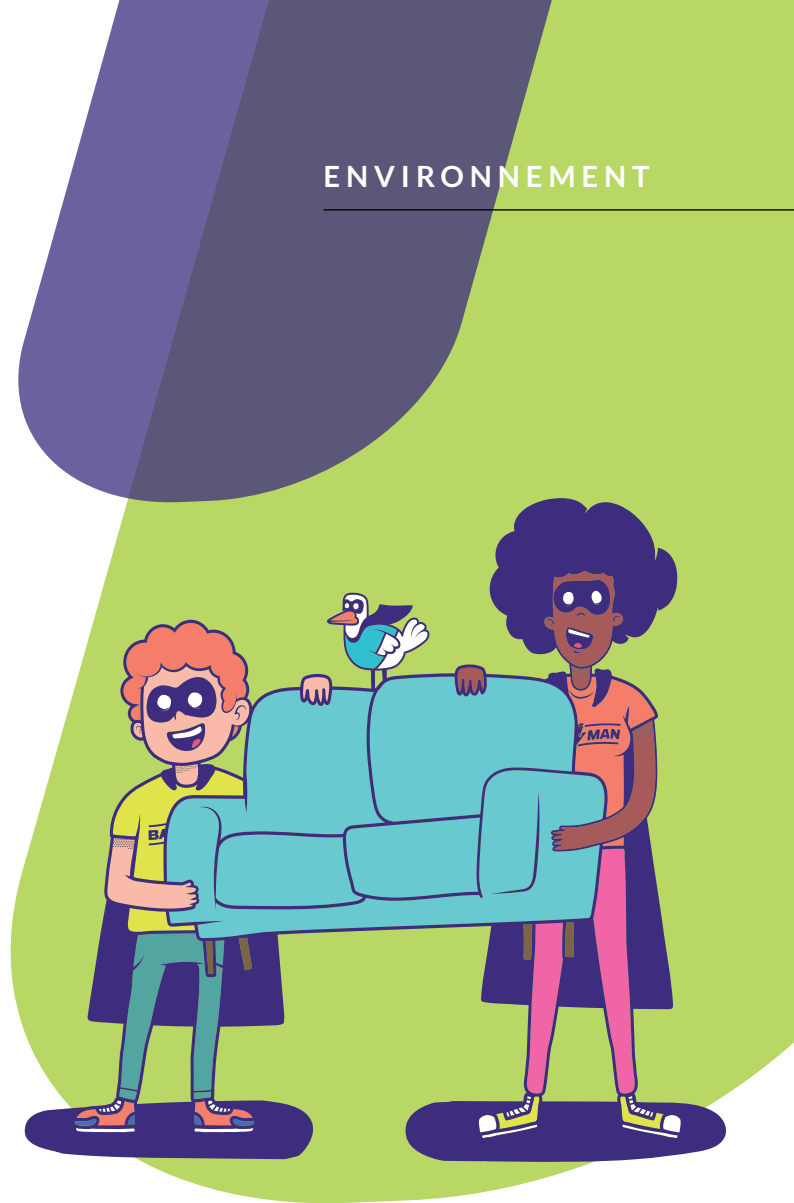
Postulez à emplois.vsj.ca d'ici le 27 mars.

Rappel concernant les encombrants

Vous souhaitez vous départir d'objets volumineux? N'oubliez pas que les encombrants ne sont plus systématiquement ramassés lors des journées de collecte des déchets. Vous devez plutôt effectuer une requête en ligne à vsj.ca ou par téléphone au 450 569-5000, et ce, **au moins 72 heures** avant la collecte des encombrants prévue dans votre secteur (consultez votre calendrier). Assurez-vous que vos encombrants font partie de la liste des matières acceptées, en visitant le site Web vsj.ca. Notez que les encombrants suivants sont refusés et qu'ils ne sont donc pas ramassés : congélateurs, réfrigérateurs, climatiseurs, pièces d'automobile, matériel informatique, téléviseurs, résidus domestiques dangereux ainsi que rebuts de construction, de rénovation et de démolition de plus de 1 m³.

Le saviez-vous?

Les encombrants ramassés lors de la collecte sont acheminés directement à l'enfouissement. S'ils sont en bon état, pensez à les réutiliser, à les recycler ou à les déposer à l'écocentre (dès le 19 avril) pour leur donner une seconde vie.



Entretien du bac brun : rien de plus simple!

Le printemps est à nos portes! Pourquoi ne pas en profiter pour effectuer le nettoyage de votre bac brun? Vous n'avez qu'à utiliser un savon biodégradable ou un peu de vinaigre. Pour éliminer les odeurs désagréables, vous pouvez saupoudrer du bicarbonate de soude dans votre bac et placer ce dernier à la rue lors de chaque collecte, même s'il contient peu de matières. **De la mi-avril à octobre, les matières organiques seront ramassées chaque semaine (consultez votre calendrier).**

Pour éviter que le contenu de votre bac colle aux parois, vous pouvez déposer vos résidus dans des papillotes de papier journal ou dans des sacs de papier. Vous pouvez également tapisser le fond de votre bac de plusieurs couches de papier journal ou y placer une boîte de carton afin d'absorber les liquides.





Ramonage de la cheminée : c'est le temps d'y penser!

Saviez-vous que plus de 1 100 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec? En cette fin de saison du chauffage au bois, le Service de la sécurité incendie vous rappelle l'importance de confier l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert. Il vous recommande d'effectuer le ramonage deux fois par année, soit au printemps (pour déloger les dépôts de crésote) et à l'automne (pour nettoyer et vérifier l'état du conduit). En plus de prévenir les incendies et les intoxications au monoxyde de carbone, le ramonage permettra d'optimiser l'efficacité de votre appareil de chauffage.

Pour trouver un ramoneur professionnel, consultez le Registre des détenteurs de licence sur le site Web de la Régie du bâtiment du Québec (rbq.gouv.qc.ca).

Crue des eaux : soyez prêt!

L'état de la rivière du Nord est toujours surveillé de très près par l'organisation municipale de la sécurité civile, en particulier au printemps. Bien qu'aucun sinistre majeur ne soit survenu jusqu'à présent, il est important d'être prêt à y faire face. Pour savoir quoi faire avant, pendant ou après une inondation, consultez le site Web securitepublique.gouv.qc.ca (section Sécurité civile). Si ce n'est pas déjà fait, inscrivez-vous au service d'alerte à la population, à avisj.ca.

Le partage de la route dans la mire des policiers

Le printemps marquera le retour des piétons, des cyclistes, des motocyclistes et des utilisateurs d'aides à la mobilité motorisées (AMM) sur les routes. Afin d'assurer une cohabitation harmonieuse entre tous les usagers, les policiers porteront une attention particulière au respect du Code de la sécurité routière. Les utilisateurs de fauteuils roulants motorisés, de triporteurs et de quadriporteurs devront pour leur part se conformer au projet pilote relatif aux AMM, qui est encore en vigueur.

Rappel des règles pour les AMM

- Circulation permise :
 - sur les trottoirs et les voies cyclables;
 - à l'extrême droite de la chaussée des rues où il y a une seule voie de circulation par direction et où la limite de vitesse est de 50 km/h ou moins;
 - sur l'accotement d'une rue où la limite de vitesse est supérieure à 50 km/h.
- Circulation interdite :
 - sur les routes à accès limité, comme les autoroutes et les voies d'accès;
 - sur la chaussée des routes où la limite de vitesse est supérieure à 50 km/h;
 - sur la chaussée des routes où il y a plus d'une voie de circulation par direction.

Pour connaître toutes les règles de circulation ainsi que l'équipement obligatoire pour les AMM, visitez le site Web transports.gouv.qc.ca (section Modes de transport).

Programmation jeunesse

Les activités préférées de vos petits et grands se poursuivront ce printemps, notamment le *Club du rat Biboche*, *Zoo-Lire*, *Monsieur Guillaume et Gros-Ragoût*, *Les 8-12 ans... sans parent!*, *Bébé lecteur* et *Techno+*. Des ateliers musicaux gratuits seront aussi au programme. Consultez l'horaire complet à biblio.vsj.ca et inscrivez vos enfants en ligne, en cliquant sur le calendrier des activités.

Lapin de Pâques, où es-tu?

Dimanche 29 mars, à 13 h
Maison de la culture Claude-Henri-Grignon
(salle Antony-Lessard)

Le lapin de Pâques ne répond plus à l'appel de ses amis! À l'aide des enfants et de son caillou méga-giga-magique, Lapidoux part à sa recherche. Il n'aurait jamais imaginé ce que son meilleur ami, le renard à grandes moustaches, cache dans son terrier...

Ce spectacle ravira vos enfants de 2 à 7 ans!

Du nouveau dans le catalogue

Vous pouvez maintenant consulter les critiques des lecteurs dans le catalogue des bibliothèques, à biblio.vsj.ca. Celui-ci est en effet doté d'un système d'appréciation de livres provenant de Babelio, le plus grand réseau social francophone de littérature. Vérifiez si votre prochain livre affiche cinq étoiles, en cliquant sur l'onglet Détails (dans la notice).

Programmation adulte

Il reste encore quelques places pour la conférence *Les aventures d'un jardinier voyageur* de Larry Hodgson, qui se déroulera le mardi 24 mars, à 19 h. Grand voyageur devant l'éternel, ce dernier vous contera ses meilleures anecdotes de voyage et vous fera découvrir des jardins de partout dans le monde. Inscrivez-vous en ligne!

Trois autres conférences sont proposées :

- *Responsabiliser son enfant*
Avec Germain Duclos, psychoéducateur
Lundi 30 mars, à 19 h
- *Introduction à la culture microbrassicole québécoise*
Mardi 21 avril, à 19 h
- *Janette et Martin : une mère et son fils se confient*
Avec Janette Bertrand et Martin Lajeunesse
Mardi 19 mai, à 19 h

Nouvelle infolettre : restez à l'affût!

Abonnez-vous gratuitement à l'infolettre des bibliothèques par le biais du portail biblio.vsj.ca! Chaque mois, vous serez informé des activités à venir et des services offerts, en plus de recevoir des suggestions de lecture.





Deux ateliers parents-enfants gratuits!

Les petites bouchées de cirque

Dimanche 29 mars, de 13 h à 14 h

Cet atelier, destiné aux enfants de 2 à 5 ans et à leurs parents, leur fera vivre une expérience de cirque en tandem. Les tout-petits deviendront acrobates et voltigeurs!

Invitation à la danse parents-enfants

Dimanche 26 avril, de 16 h à 17 h 15

Daniel Bélanger, chorégraphe du spectacle *Nous ne sommes pas des oiseaux?*, invite les enfants de 5 à 8 ans et leurs parents à se délier les membres en entrant dans la danse.

Ces deux ateliers se tiendront au Théâtre Gilles-Vigneault (118, rue de la Gare). Le nombre de places est limité. Inscrivez-vous dès maintenant auprès d'Émilie Gauvin à emiliegauvin@enscene.ca ou au 450 432-0660, poste 232.

Participez à des cours culturels!

À compter du 11 avril, deux cours culturels seront offerts aux adultes :

Vitrail et fusion de verre

Vous serez familiarisé avec le travail du verre, c'est-à-dire la technique de coupe et de sablage des pièces, l'application du ruban de cuivre ainsi que l'assemblage par le biais de la soudure décorative.

Lundi, à 12 h 30

Mardi, à 12 h 30

Mercredi, à 12 h 30

Jeudi, à 12 h 30 et à 18 h 30

Samedi, à 9 h

Peinture à l'huile

En plus d'acquérir des notions sur la couleur, vous développerez votre sens de l'observation et de la créativité.

Lundi, à 18 h 30

Mardi, à 18 h 30

Mercredi, à 13 h

Inscriptions : dès le 28 mars, à 8 h (en ligne) et le 30 mars (à la Centrale du citoyen, située au 10, rue Saint-Joseph, bureau 103), et ce, jusqu'au 7 avril.

Les cours se tiendront à la Maison de la culture Claude-Henri-Grignon (101, place du Curé-Labelle).

VIE COMMUNAUTAIRE

Dans cette rubrique, la Ville vous fait découvrir l'un des nombreux organismes sur son territoire.

L'Antre-Jeunes

Fondé en 1979, cet organisme a pour mission d'aider les jeunes de 10 à 17 ans à changer certains comportements ou certaines attitudes qui les gênent dans leur vie quotidienne. Grâce à des activités de groupe de toutes sortes (manuelles, sportives, culinaires, artistiques, etc.) et à des rencontres individuelles, les jeunes découvrent leurs forces et leurs limites, vivent des réussites, développent une meilleure estime d'eux-mêmes et acquièrent des habiletés relationnelles. L'organisme veut ainsi prévenir les problèmes de comportement ou d'isolement plus graves, en aidant les jeunes qui commencent à vivre des difficultés à se sentir mieux dans leur peau.

Information : antre-jeunes.org | 450 436-1547 | info@antre-jeunes.org

Camps de jour

Inscriptions en ligne

vsj.ca

Du 3 avril, à 10 h, au 9 avril, à 19 h

Le nombre de places est limité.
Avant la période d'inscription,
assurez-vous que votre
carte-loisirs est à jour.

Inscriptions en personne

Hôtel de ville (300, rue Parent)

Samedi 4 avril, de 10 h à 16 h

Centrale du citoyen (10, rue Saint-Joseph, bureau 103)

Lundi 6 avril, de 8 h à 17 h

Mardi 7 avril, de 8 h à 19 h

Mercredi 8 avril, de 8 h à 17 h

Jeudi 9 avril, de 8 h à 19 h

Date des camps

Du 22 juin au 14 août 2020

Sites – camps de jour

École aux Couleurs-du-Savoir (1801, montée Sainte-Thérèse)

École Prévost (85, rue Lauzon)

École Saint-Stanislas (680, 9^e Rue)

Site – camp des artistes

École Sans-Frontières (1100, 112^e Avenue)

Programme aspirant moniteur : deux sites cette année!

École Sans-Frontières

École aux Couleurs-du-Savoir



Course nature de la Rivière-du-Nord : inscriptions en cours!

Le dimanche 31 mai, participez à cette course au parc Multisports! Plusieurs parcours sont offerts : 1, 3, 5 et 10 km.

Information : coursenature.ca

Fête de la famille du Grand Saint-Jérôme

Le samedi 9 mai, de 11 h à 16 h, ne manquez pas cette grande fête familiale au parc de La Durantaye. De l'animation et des jeux vous seront proposés!

Tarif hebdomadaire (résidents seulement)			
	Camp des artistes et programme aspirant moniteur	Camps de jour	Service de garde
1^{er} enfant	90 \$	70 \$	25 \$
2^e enfant	54 \$	42 \$	25 \$
3^e enfant et +	Gratuit	Gratuit	25 \$

Programmation loisirs et culture

Une foule d'activités vous attendent ce printemps. Consultez la programmation à vsj.ca et inscrivez-vous maintenant!



Activités printanières : dernière chance!

La date limite d'inscription est fixée au 18 mars pour les cours culturels et au 25 mars pour les cours d'activité physique. Un forfait à 115 \$ vous est proposé, grâce auquel vous pourrez participer de façon illimitée à 12 cours par semaine du 30 mars au 8 juin. Consultez la programmation complète à vsj.ca.

La sécurité des aînés au quotidien

Mercredi 25 mars, de 13 h 30 à 15 h 30

Cet atelier portera sur les stratégies et les comportements à adopter pour assurer votre sécurité, et ce, en présence d'inconnus (dans les lieux publics ou lors de déplacements) ou de personnes connues. Il est offert dans le cadre de la formation *Musclez vos méninges PLUS*.

Prix : 10 \$

VENTE- DÉBARRAS

UNE CENTAINE DE
VENDEURS RÉUNIS

**Samedi 25 avril,
de 8 h 30 à 14 h**

Conférences gratuites

Réservation obligatoire à quartier50.eventbrite.ca

Titre	Date
<i>Vos archives personnelles et familiales, un héritage à préserver</i>	7 avril
<i>Comment vous assurer que vos médicaments vous aident vraiment?</i>	14 avril
<i>Dépendances</i>	12 mai
<i>Devenir un citoyen écoresponsable, un geste à la fois</i>	19 mai
<i>Viellir à la bonne place</i>	2 juin

Lors de cette grande vente ouverte au public, vous pourrez profiter d'aubaines sur un vaste choix de produits, notamment des équipements récréatifs, des vêtements, des bijoux, des jeux, des jouets, des meubles, des outils et des objets de décoration.

Seuls les membres du Quartier 50+ peuvent louer une table, par le biais du site Web quartier50.eventbrite.ca (prix de 17,22 \$). Sur place, ils pourront être accompagnés d'une personne non membre.

AVISJ

Pas encore inscrit au service
d'alerte à la population?

N'attendez pas qu'une situation d'urgence se présente! Assurez-vous d'être informé rapidement en cas d'inondation, d'avis d'ébullition de l'eau, de panne d'électricité prolongée, de fuite toxique ou de tout autre événement imprévu.

L'inscription est gratuite!

avisj.ca

Information :
Centrale du citoyen
450 569-5000



Prochaines séances du conseil municipal

17 mars

21 avril

20 mai

Les séances du conseil sont publiques et tout citoyen a le droit d'y assister et d'y prendre la parole. Elles ont lieu généralement le troisième mardi du mois, à 19 h, à l'hôtel de ville (situé au 300, rue Parent). L'ordre du jour est diffusé sur le site Web de la Ville dans les heures précédant la séance. Vous pouvez aussi en obtenir une copie sur place.



MARS 2020 // VOL. 3 // N° 1
Publié par le Service des
communications de la
Ville de Saint-Jérôme

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2020
Bibliothèque et Archives
nationales du Québec
Conception et montage :
Robert Devost Graphiste inc.
Impression : Imprimerie Solisco inc.



Emplois étudiants

C'EST ENCORE POSSIBLE DE POSTULER!

Plusieurs postes stimulants pour un été enlevante :

- Animateur de camps de jour
- Animateur spécialisé – bibliothèques
- Préposé dans les parcs – surveillance

emplois.vsj.ca

Pour nous joindre :



vsj.ca



Centrale du citoyen
450 569-5000



10, rue Saint-Joseph,
bureau 103

Abonnez-vous à notre infolettre à vsj.ca!

Suivez-nous :

